



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2023

Présent.e.s :

Mo Mathey
Astrid Bourquin
Lolita Bassomb
Anita Carlota Bassomb
Mah Traore
Elena Bourquin

Jacques Buisson
Guillaume Falaize
Jean-Yves Collet
Hervé Sallaz
Rodrigo Ramis

*Mairie du 20e
Oussama Aksoum
Hugo Berthon*

Excusé.e.s :

Agnès Bellart
Emmanuelle Joly

Octavio Espirito Santo
Roger Yoba

Serge Rivret

La réunion s'est tenue le jeudi 7 décembre au Café Social Ayyem Zamen.

Début de séance à 19h10 - Fin de séance 21h

Prochaine réunion : jeudi 4 janvier 2024 à 19h (Café Social, 7 rue de Pali Kao)

Tour de table et ajouts proposés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. Exposition « Le pouvoir de l'invisible »**
- 2. Point budget**
- 3. Charte des conseils de quartier**
- 4. Jeunes migrants du parc de Belleville**
- 5. Ecole Ramponeau**
- 6. Contrat de Ville**
- 7. Vie de quartier**
 - ☛ Nuisances sonores et terrasses de bistrot
 - ☛ Ayyem Zamen : accueil des services publics
 - ☛ Calendrier du mois

1. Exposition « Le pouvoir de l'invisible »

Un Collectif d'artistes « Espace 26 » expose à la galerie des Ateliers d'artistes de Belleville (AAB) en janvier. Les membres du Collectif ont présenté leur projet à la dernière commission culture. Il sollicite un soutien du conseil de quartier ?

L'exposition « Le pouvoir de l'invisible - Ancêtres et origines » sera présentée du 4 au 14 janvier 2024 à la Galerie des AAB (rue Francis Picabia). Les artistes mettent en lumière les pratiques culturelles et artistiques de leurs pays d'origine, le Cameroun, le Brésil, Maroc et la Tunisie.

Elles utilisent plusieurs médias pour explorer leurs histoires, marquées par les cultures des grands-parents, des parents et la leurs, à travers leurs pratiques artistiques, la peinture, les installations sonores, la poésie, la photographie pour révéler l'hybridation des individus et des identités et inviter aux voyages. Elles souhaitent toucher les diasporas de leurs pays respectifs mais aussi les habitant.es du quartier, de l'arrondissement et alentours qui pourront se sentir touché.es par les propositions artistiques au travers les œuvres des 5 artistes et également une programmation d'évènements durant les 10 jours.

Les artistes demandent un soutien du conseil de quartier à hauteur de 1000€ pour la communication autour de cette exposition.

Les représentants de la Mairie rappelle qu'en cette période de clôture budgétaire (du 1^{er} novembre au 15 janvier), il n'est pas certain que les services financiers valident ce budget pour 2024 et qu'un bon de commande soit émis avant l'évènement. Ils doivent reprendre contact avec le conseil de quartier pour informer sur la possibilité d'attribuer un budget à ce projet.

De son côté, le conseil de quartier vote à l'unanimité pour soutenir ce projet.

2. Point budget

Le conseil de quartier a soutenu 16 projets en 2023 dans le cadre du budget de fonctionnement. 2 demandes n'ont pas été facturées. La réserve pour le journal du conseil de quartier n'a pu être utilisée, puisqu'à l'heure actuelle aucune proposition n'a été faite par la Mairie pour que le conseil de quartier puisse travailler avec des imprimeurs locaux.

Pour 2024, le conseil de quartier va étudier, dès janvier, une reconduction de soutien à certains projets, soutenus en 2023, afin d'anticiper et d'établir un budget prévisionnel dans lequel une réserve sera également définie pour les nouveaux projets qui arriveront dans l'année.

La procédure budgétaire reste lourde et manque de visibilité après transmission des devis. Les bons de commande sont transmis très tardivement aux prestataires, ce qui génère des inquiétudes pour le paiement final suite à la réalisation et la facturation (qui nécessite le bon de commande).

3. Charte des conseils de quartier

Les conseils de quartier ont été mis en place en octobre 2021 suite au vote de la charte en mai de la même année.

En novembre 2022, à l'initiative du conseil de quartier Amandiers-Ménilmontant la Maire du 20^e votait un vœu de révision de la charte et d'adopter une nouvelle charte avec des règles claires et incontestables. Le conseil de quartier s'appuyait principalement sur les difficultés rencontrés pour être membres d'un conseil de quartier et les de remplacement de membres et la participation à l'observatoire de la démocratie locale.

L'observatoire de la démocratie locale lancé en décembre 2022 a été missionné par le Maire du 20^e pour identifier les moyens que la Mairie pourrait mettre en œuvre pour permettre aux habitantes et aux habitants les plus éloignés des dispositifs municipaux (concertations, conseils de quartier, aides municipales ...) de prendre part aux prises de décisions publiques, et de faire entendre leurs voix à l'échelle de leurs quartiers et de leur arrondissement. En septembre 2023, l'observatoire a rendu un rapport avec 19 préconisations. [Le rapport est disponible sur le site du conseil de quartier.](#)

En septembre et octobre 2023, la Mairie a lancé à nouveau des Rencontres Citoyennes. Lors de 2 réunions les présent.es ont proposé une nouvelle charte des conseils de quartier. [Un compte-rendu de ces réunions est en ligne sur notre blog.](#)

La charte proposée ([également en ligne sur le blog](#)) peut encore être modifiée. Le conseil de quartier va soumettre des propositions d'amendements. *Pour rappel en mai 2021 le conseil de quartier Belleville avait transmis une contribution pour l'élaboration de la charte. [Elle est accessible sur le blog.](#)*

4. Jeunes migrants du parc de Belleville

Après leur mise à l'abri du 19 octobre dernier, les jeunes mineurs non accompagnés du parc depuis juin se retrouvent pour la plupart d'entre eux à la rue. Le collectif d'habitant.es solidaires se mobilisent avec eux pour qu'ils puissent dormir sous un toit.

Les rencontres entre les jeunes et les habitant.es solidaires ont repris devant la situation dramatique dans laquelle la préfecture met ces jeunes. Certain.es élu.es de la Mairie du 20^e participent à ces rencontres.

Afin de marquer cette situation et l'absence de proposition de la part de la mairie, les jeunes et leurs soutiens ont manifesté place Gambetta avant le conseil d'arrondissement du 30 novembre dernier. Une délégation de jeunes et d'habitant.es solidaires a été reçu par le 1^{er} adjoint et le directeur de cabinet. Malgré l'écoute, les jeunes étaient très déçus qu'aucune solution immédiate ne leur soit proposée.

Le 1^{er} décembre, la Mairie du 20^e a obtenu e la préfecture et de la région l'ouverture du lycée Charles de Gaule, inoccupé depuis la rentrée 2023. Le dimanche 3 décembre les jeunes et des habitant.es ont démarré l'occupation de la Maison de l'Air. La Mairie a ouvert dans l'urgence une salle pour les 34 jeunes le soir même. Cette salle étant occupée en journée, les jeunes devront quitter au plus tard le matin à 9h.

La Mairie va déplacer une partie des jeunes dans un autre lieu, la salle utilisée actuellement étant trop exigüe.

Les jeunes poursuivent leur mobilisation pour que tous puissent bénéficier d'un toit.

5. Ecole Ramponeau

L'école Ramponeau n'accueille plus d'enfants du quartier depuis plusieurs années. Elle a été pendant un temps une école relais pour les écoles en travaux puis récemment accueillait des services administratifs de la direction des affaires scolaires, notamment la médecine scolaire, et quelques activités associatives.

Guillaume Falaize, responsable du site Ramponeau des cours d'Adultes de la ville de Paris, est venu nous présenter la nouvelle installation des cours pour adultes dans l'école de la rue Ramponeau où ils sont installés depuis fin juillet après leur déménagement du 77 boulevard de Belleville.

Les locaux accueillent donc depuis début octobre une activité de formation pour adultes organisée par la direction des affaires scolaires de la ville de Paris. De nombreux cours seront dispensés du lundi de 9h à 21h30 et le samedi de 9h à 12h : des cours de français pour publics scolarisés ou peu ou non scolarisés dans leur pays d'origine, de langues étrangères (anglais, italien, arabe), d'informatique, de couture, d'arts appliqués et également d'accompagnement professionnel et de de création d'entreprise.

Notre centre accueillera des cours dans les secteurs suivants :

Guillaume Falaize précise qu'un des axes forts de ce projet est de favoriser l'ouverture du lieu sur le quartier. Les habitant.es du quartier peuvent notamment s'inscrire à un cours en cours d'année.

Le réfectoire de l'école va être très prochainement mis à disposition de l'association Midis du Mie qui accompagne les « mineurs non accompagnés ». Cet accueil sera ouvert 4 jours par semaine dès mi-décembre.

6. Contrat de Ville

La ville de Paris prépare avec les services de l'Etat un nouveau contrat de ville pour la période 2024-2030 qui devrait être signé en mars 2024.

La Ville de Paris a initié au printemps dernier une conférence citoyenne des quartiers populaires pour identifier les priorités à inscrire dans ce contrat. Le logement, l'accès aux services et à l'emploi, l'éducation, le mieux vivre ensemble et la sécurité ont été les principales thématiques retenues.

La Mairie du 20^e et les équipes de développement local de Belleville-Amandiers et des Portes du 20^e ont organisé en novembre plusieurs ateliers pour enrichir le contenu du contrat de ville.

Les équipes de développement local vont analyser les nombreuses contributions sorties des ateliers territoriaux (Belleville, Envierges-Piat, Amandiers, les Portes du 20^e) et thématiques (cadre de vie, santé et emploi) et proposeront une synthèse qui sera transmise aux participant.es.

7. Vie de quartier

☛ Nuisances sonores et terrasses de bistrot

La commission cadre de vie a reçu Carine Ekon et Alexandra Jardin, élue à la Maire du 20^e, pour décrire les dispositifs encadrant les terrasses de bistrots et les moyens pour les riverain.es de faire respecter leur tranquillité lorsque les gérants s'avèrent irrespectueux.

La commission cadre de vie va mettre en place un groupe de travail pour éclaircir les responsabilités de chacun (commissariat, police municipale, mairie d'arrondissement) dans la mise en œuvre des différentes réglementations.

☛ Ayyem Zamen : accueil des services publics

Depuis plusieurs mois Ayyem Zamen, au travers le Collectif des retraites, alertait la Caisse Nationale d'Assurance vieillesse (CNAV) sur les dérives des services publics par la fermeture de l'accueil aux usagers contraints de les contacter par les services numériques (voir [l'article sur le blog de Médiapart](#)).

Suite à la mobilisation des collectif et associations, l'assemblée nationale a voté la semaine dernière une proposition de loi demandant la « Réouverture des accueils physiques dans les services publics » portée par Danièle Obono. Voir [la proposition de loi adoptée à l'AN](#)

Les sénatrices et sénateurs doivent se mobiliser pour que cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat. Sollicitez vos sénatrices ou sénateurs. Voir la [liste des élu.es au Sénat par département](#).

Pour signer [la pétition initiée par Danièle Obono](#)

☛ Calendrier du mois

- 8/12 (19h) – AG Les coteaux de Belleville – Cantine des Pyrénées
- 9-10/12 (11h-19h) – Artisans de Belleville : Marché de Noël – Ayyem Zamen
- 9-24/12 (14h-19h) - Artisans de Belleville : Parcours de Noël
- 10/12 (11h) – Réunion Collectifs Ménilmontant
- 11/12 (18h) – Permanence PV – Alphonse Allais
- 12-15 - Conseil de Paris
- 13/12 (19h) - AG Pôle activités artisanales – Ecole Ramponeau
- 16/12 (14h-17h) – MBB : Contes et légendes – Maison de l'Air
- 11/12 (18h) – Permanence PV – Alphonse Allais
- 20/12 (18h30) – AG Respirons Mieux – MVAC 20^e – 18 rue Ramus
- 21/12(19h) – Commission cadre de vie - Archipélia
- 4/1 (19h) – Conseil de quartier Belleville – Ayyem Zamen
- 8/1-29/2 – Enquête publique PLU
- 11/1 (19h) – Commission culture
- 12/1 (17h) – KifKif : Bilan agenda – Mairie du 20e
- 13/1 (9h-12h) – PLU – Enquête publique – Mairie du 20e
- 16/1 (9h-18h45) – EIVP – Restitution des propositions d'aménagement
- 18/1 (19h) – Commission cadre de vie – Archipélia